

Les mairies et les CCAS jouent un rôle essentiel dans le cadre du « Plan Canicule » notamment pour la mise en place d'un registre communal recensant les personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées).

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence « Canicule », un contact sera mis en place avec les personnes inscrites sur ce registre (et domiciliées sur la commune de Sèvres) afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

La personne ou son représentant doit s'inscrire en remplissant le formulaire papier (ou en ligne sur le site de la ville, www.sevres.fr) et en le retournant à :

- CCAS - Espace seniors
Hôtel de ville - 54, Grande Rue - 92310 Sèvres
- par mail à espace.seniors@ville-sevres.fr

Inscription de la personne

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Bâtiment : Escalier : Étage : Code entrée :

Téléphone :

Portable :

Situation de famille :

Personne âgée de 65 ans et plus

Personne âgée de plus de 60 ans en situation de handicap

Personne en situation de handicap

Médecin traitant :

Téléphone :

Personnes à contacter (obligatoire)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Services intervenant à domicile (aide à domicile, infirmière, kinésithérapeute, etc.)

Nom :

Prénom :

Coordonnées :

.....

Nom :

Prénom :

Coordonnées :

.....

Si vous effectuez cette démarche pour une personne, merci d'indiquer :

Votre nom :

Votre prénom :

Lien de parenté :

Téléphone :

La personne concernée est-elle informée de votre démarche d'inscription ?

oui non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

J'accepte de transmettre mes données personnelles

Les informations recueillies dans ce formulaire sont traitées en vue de l'inscription au registre communal recensant les personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées). Le responsable de traitement est le Maire de la Commune de Sèvres. Vos données à caractère personnel pourront être communiquées uniquement à nos services internes (Direction de la cohésion sociale et du CCAS) et au prestataire de délégation de service intervenant dans le cadre de la finalité précédemment décrite. Les données à caractère personnel ne seront conservées dans notre base active que le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité précédemment décrite. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et dans la mesure où cela est compatible avec l'activité de traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur présentation d'un motif légitime, de limitation, de portabilité, d'effacement, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant votre demande au délégué à la protection des données par voie postale à l'adresse Mairie de Sèvres - Délégué à la protection des données - 54, Grande Rue - 92310 Sèvres ou par courriel à dpo@ville-sevres.fr en joignant un justificatif de votre pièce d'identité. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Date

Signature